AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-58ItemMarie Moret à Édouard de Boyve, 16 août 1897

Marie Moret à Édouard de Boyve, 16 août 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58 Collation2 p. (332r, 331r) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Édouard de Boyve, 16 août 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 27/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46818

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Boyve, Édouard de (1840-1923)</u>
Lieu de destinationSaint-Aubin-Sauges (Suisse)

Description

RésuméInforme de Boyve que Fabre est partie du Familistère pour aller chez sa fille à Castelsarrasin, où elle a fait suivre la carte postale du 14 août 1897 adressée par de Boyve à Fabre. Sur le changement d'imprimeur du *Devoir* : réponse à la demande de renseignements faite par de Boyve. Marie Moret fait l'historique du changement d'imprimeur du journal *Le Devoir* : averti par le fils Laporte, que veuve

Laporte allait céder l'imprimerie ; après le décès du père, le départ du fils aîné et l'incertitude de la situation du second fils en raison du service militaire, elle avait perdu confiance dans la solidité de la maison Laporte et pensait à changer d'imprimeur ; elle a essayé de faire imprimer le journal à Paris grâce à Pascaly, mais elle s'est finalement entendue avec l'imprimerie Chastanier à Nîmes ; la décision de changer d'imprimeur est ainsi indépendante des successeurs de veuve Laporte et elle est intervenue avant d'avoir connaissance du plan des ouvriers de Laporte. Elle fait remarquer à de Boyve que *Le Devoir* « est une revue d'un bien insignifiant tirage : 300 exemplaires ».

SupportLa dernière page de la lettre est copiée sur la partie droite du folio 331r, dont la partie gauche est occupée par la copie de la fin de la lettre à Marie Dossogne du 15 août 1897. Le nom du correspondant, de Boyve, est manuscrit au crayon bleu sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Cher Monsieur ».

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Imprimerie Personnes citées

- Cros, Juliette (1866-)
- Fabre, Auguste (1839-1922)
- Imprimerie Chastanier
- <u>Laporte, Émile</u>
- Laporte, Jules (-1893)
- <u>Laporte [madame]</u>
- Pascaly, Charles-Jules (1849-1914)
- Roger et Laporte

Lieux cités<u>Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/03/2023 Dernière modification le 18/09/2023